

Conditions générales de vente et de livraison

Offres et prix

Nos offres Balnéo-Centre Sàrl sont sans engagement et sous réserve de vente entre-temps si la durée de leur validité n'est pas exactement spécifiée.

Livraison. Selon offre établie.

Commandes. En passant commande, le client reconnaît ces conditions de vente et de livraison. Lorsque le client passe une commande et que cette dernière a été confirmée par Balnéo-Centre Sàrl, des modifications ou annulations ne peuvent intervenir que d'un commun accord entre les deux parties. Toute modification ou annulation est exclue lorsqu'il s'agit d'exécutions spéciales.

Délais de livraison. Les délais de livraison sont respectés dans la mesure du possible.

Il ne sera pas tenu compte de demandes de compensation en cas de dépassement des délais.

Réclamations. Des réclamations concernant des défauts éventuels ne peuvent être prises en considérations que si le destinataire les communique par écrit à Balnéo-Centre Sàrl dans les huit jours à dater de la livraison.

Garantie. Selon genre de marchandises et accessoires selon notice du fabricant. En outre, aucune garantie ne sera reconnue pour du matériel qui aurait été modifié ou réparé par le client ou des tiers ou si les instructions de service de Balnéo-Centre Sàrl n'ont pas été respectées. Une attention particulière à la piscine doit être apportée en cas de vidange, par temps de gel ou de forte pluie. Maintenir constant le pH entre 6,8 et 7,2. Ne pas employer de stabilisant de chlore (à vérifier sur l'étiquette), ni abrasif. Ne jamais jeter de produits directement dans la piscine. Ne jamais remplir le doseur de brome avec du chlore. Ne jamais laisser la piscine sans son volume d'eau habituel (2/3 skimmer immergé) ou vidanger la piscine par temps pluvieux ou orageux ou aux abords de la piscine. En cas de vidange totale ou partiel : toujours vérifier la météo, la hauteur d'eau dans le puisard et ouvrir la bonde de prévention. Faire vérifier les mises à terre de la piscine par un professionnel agréé. Installer un système destiné à décharger les courants latents générés par les pompes, moteurs et autres (type Aquaterre) et d'en vérifier annuellement son état. Seul un électrolyseur référencé par le fabricant de la coque est admis. Le palissement éventuel du gel coat ou sa perte de brillance doit être considéré comme usure normale. Le moucheté sur le gel coat peut présenter des micros dépressions superficielles devant être considérées comme caractéristique du produit.

Réserve de propriété. Nous réservons notre droit de propriété sur tous les produits vendus jusqu'à réception du prix de vente intégral.

Conditions de paiement. Les factures sont payables selon l'offre établie ou à 10 jours net si aucune offre n'a été établie.

Autres conditions. Des engagements ou conventions modifiant ces conditions de vente et de livraison ne sont valables que s'ils ont été l'objet d'une confirmation écrite. Codes des obligations : A l'exception de dispositions particulières, les présentes conditions de vente et de livraison sont réglées par le Code Fédéral des Obligations.

Soumissions : Ces conditions de vente et de livraison font loi dans les cas où les conditions d'adjudication prévoiraient des dispositions différentes.

Lieu d'exécution et for de juridiction. Le lieu d'exécution et le for de juridiction est Payerne.

Validité. Ces conditions sont valables en tous points, si aucun autre accord n'a été conclu par écrit. Des conditions spéciales proposées par le client n'ont de validité que si nous avons donné notre accord par écrit.